

Quels sont les risques TMD/TMR dans le département ?

Le département d'Indre-et-Loire, en position charnière entre la région parisienne et les Pays de Loire, est au cœur d'axes de circulation importants, représentant un passage obligé du trafic national et international (Paris-Bordeaux, Nantes-Lyon, Espagne, Portugal)

L'Indre-et-Loire est concerné par les transports de matières dangereuses et radioactives du fait de la présence dans le département :

- ✓ de nombreux établissements stockant ou utilisant des produits dangereux (et listés dans le chapitre « Risque industriel ») ;
- ✓ des dépôts pétroliers où sont stockés les carburants arrivant du Havre via Paris et Orléans par le pipeline TRAPIL ;
- ✓ du transport de gaz naturel haute pression par canalisation ;
- ✓ de la plate-forme ferroviaire de transport massif de Saint-Pierre-des-Corps (convois de transit sur les axes Paris-Bordeaux, Nantes-Lyon et Le Mans-Tours) ;
- ✓ du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon à Avoine ;
- ✓ du centre d'études du Ripault à Monts relevant du C.E.A ;
- ✓ de l'aéroport de Tours (utilisation mixte, civile et militaire) ;
- ✓ des réseaux autoroutiers A 10, A 28 et A 85 (en cours de réalisation) ;
- ✓ des principaux axes routiers (Routes Nationales 10, 76, 138, 143, 152 et, notamment, la RD 749 et RD 238 pour le CNPE de Chinon).

Le risque TMD/TMR peut survenir en tout point du département (*par exemple lors du ravitaillement d'une station service en centre-ville, par fuite d'un pipe-line*), **mais certains itinéraires sont plus exposés, notamment ceux utilisés pour approvisionner les sites industriels.**

Ses conséquences peuvent être minimisées par une connaissance des produits, de leur comportement et de leurs effets et par la connaissance des consignes.

Le risque TMD est limité grâce aux moyens mis en œuvre :

- ✓ le règlement du transport des marchandises dangereuses,
- ✓ le plan de secours spécialisé « transport de matières dangereuses » (PSS/TMD),
- ✓ le plan particulier d'intervention (PPI) de la gare de triage de St.Pierre-des-Corps.

Ceci a une incidence sur l'information préventive qui doit obligatoirement être mise en œuvre sur les communes concernées par un PPI.

Le risque TMD et TMR en Indre-et-Loire est illustré par une carte représentant les axes structurants du département, donc potentiellement à risque (**carte 13**). La **carte 14** fait apparaître les communes concernées par le plan particulier d'intervention (PPI) de la gare de triage de St.Pierre-des-Corps

.../...